

DIRECTION DE L'OFFRE DE SANTE ET EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE		RELEVÉ DE CONCLUSION/SYNTHESE
Réunion	<input checked="" type="checkbox"/> Fédérations sanitaires <input type="checkbox"/> Fédérations médico-sociales <input type="checkbox"/> 1 ^{er} recours <input type="checkbox"/> autre :	
Date	Jeudi 03 décembre – 14h	
Présents	FHF (M.ROBIN, Mme JAGLIN), FHP (Mme ARETIN, M.FOLZER), UNICANCER (Mme JOALLAND), FNEHAD (Mme PICHOT), UGECAM (Mme DROUET), Dr RIOULT ARS : T HODEE, JY GAGNER, AC PICHARD, PE CARCHON Excusée : Mme ABALAIN (FEHAP)	

Informations – principaux points

1) Point sur l'épidémie (données épidémiologiques, offre de soins, virologie)

Epidémiologie

- Décrue constatée sur taux d'incidence et taux de positivité
- Quelques zones vertes sur la région mais prudence sur quelques EPCI
- La région est dans la tendance du $R_0=0,7$

Courbe descend moins vite que semaine dernière / vigilance à garder

Données offre de soins

- stable sur nombre de lits installés : 311 actuels et + de 20% de taux de dispos de lits
- Reprise d'activité non COVID constatée
- Nombre de patients non COVID > nombre patients COVID
- 852 patients COVID hospitalisés hors HAD, en région PDL
- Lits médecine : 620 patients
- 100-201 lits occupés en HAD
- 220 patients en SSR : niveau stable

Actualités virologie

Nombre de prélèvements diminue < 10 000

Concurrence entre tests PCR (labos) et tests AG (plutôt utilisés par les libéraux-pharmaciens)

2^{ème} stock état : Ets GHT vont recevoir des palettes

Opération tests AG chez salarié EHPAD asymptomatiques s'est déroulée avec des taux de positivité qui restent faibles

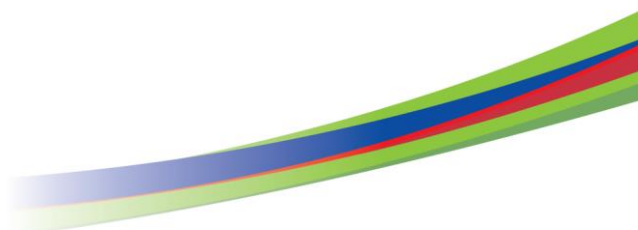
Rappel :

- Mail de M. COIPLÉ du 27/11 donnant un feu vert à la reprogrammation conditionnée au respect de 3 critères suivants :
 - Plus de 3 jours consécutifs de baisse du nombre de patients COVID en réanimation ;
 - Plus de 3 jours consécutifs d'augmentation du taux de disponibilité en lits de réanimation, et supérieur au clapet de sécurité de 15 % ;
 - Plus de 15 jours de tendance forte à la baisse des taux d'incidence et de positivité

Reprogrammation donc envisagée tout en gardant une certaine vigilance, notamment sur le suivi des lits en réanimation

Importance de maintenir le partenariat public/privé

En adéquation avec le Minsante 205 du 28/11 qui poursuit quasiment la même stratégie que celle menée par la région PDL ces dernières semaines



2) Certification HAS

Webinaire du 01/12 : présentation nouvelle certification

Documents mis en ligne le 25 novembre 2020 sur le site de la HAS : référentiels, fiches critères, fiches pratiques

Les orientations de la nouvelle certification : Recentrée sur le soin, plus simple, s'adapte aux spécificités de chaque établissement

Les enjeux : Engagement du patients, culture de l'évaluation de la pertinence et du résultat, travail en équipe, adaptation aux évolutions du système de santé.

Un référentiel qui s'articule autour de 3 chapitres : Patient, Equipes de Soins, Etablissement

- 15 objectifs : 90 critères génériques et 41 critères spécifiques en fonction des spécificités des Ets
- 3 niveaux de priorité pour les critères : niveau impératif, standard et avancé
- 4 niveaux de certification : score global qui va exprimer le niveau de qualité des soins de l'établissement :

L'établissement est prévenu de la visite de certification 3 mois avant : 3 à 8 jours sur place => restitution

Rapport et décision transmet à l'établissement 15 jours après la visite, l'établissement dispose d'un mois pour y ajouter des informations et le transmet à la HAS pour décision en commission de certification

Processus de moins de 6 mois

Accompagnement début d'année 2021 de janvier à avril : Ets volontaires à la certification

Sept. 2021 : début des visites de tous les Ets

1^{er} semestre 2021 : Rencontre régionale HAS- ARS- SRA Qualité (date à confirmer pour la région)

Autre Webinaire le 07/12 mais orienté plutôt vers l'utilisateur

Question de Mme JAGLIN sur la certification GHT : n'existe plus mais certification des Ets puis agrégation des données pour avoir une vision globale

Faire remonter à l'HAS => en contradiction avec ordonnance du 18/11

UGECAM : quel calendrier pour la visite des Ets ?

ICO : décalage d'1 année annoncé sur CALISTA

3) Point RH

Sujet renfort étudiants depuis le 16/11 (2^{ème} année ISFI)

- Mobilisation des étudiants importante sur les 15 derniers jours
- 95% des étudiants mobilisés, soit 900 étudiants au niveau régional
- Diminution assez nette des besoins dans les ES
- Ouverture des critères de mobilisation qui a permis une mobilisation plus importante

Depuis la revue de l'évolution de la situation épidémique et en concertation avec les acteurs, M. COIPILET a levé la fin du dispositif de suspension des formations

En synthèse : revenir au dispositif initial pour les étudiants

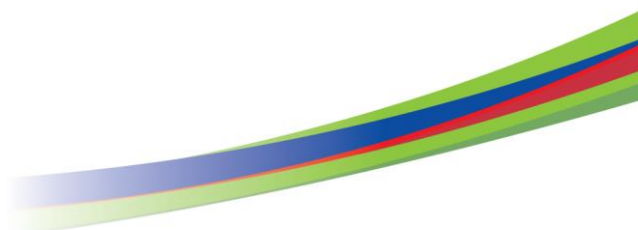
Message devrait être envoyé sur ce sujet aujourd'hui

Les IFSI de la région PDL, en lien avec les délégations territoriales de l'ARS Pays de la Loire et les comités ou cellules « renforts étudiants » mis en place au niveau de chaque département, prendront toutes les dispositions pour la semaine 51 - du 14 au 20 décembre 2020 - afin de répondre aux besoins de formation, tout en veillant à prendre en compte les **besoins des établissements et spécificités territoriales**, pour clore ce dispositif exceptionnel de mobilisation des étudiants

L'ARS poursuivra par ailleurs le recueil des besoins nouveaux jusqu'à la semaine 51 de l'année 2020, afin de préparer le retour aux dispositifs habituels de renforts en ressources humaines, notamment :

- Pour les professionnels : plateforme nationale [Renfort RH crise](#), appui de Pôle Emploi
- Pour les étudiants : plateforme régionale d'emplois étudiants « [Josette](#) » qui sera de nouveau mobilisée pour les remplacements saisonniers de Noël.

⇒ Annonce départ de Mme Pichard mi-décembre : remerciements de l'ensemble des fédérations



4) Ségur de la santé : état d'avancement et perspectives (cf ppt)

4 piliers – 33 mesures dans le cadre du SEGUR

- **Pilier 1 : Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent**

Engagement crédits sur personnels non médicaux : 47M€ sur cette mesure dans le cadre de la circulaire 2

Reste à déléguer sur personnels médicaux dans le cadre du prochain arrêté de tarification

Nombreuses mesures nationales

- **Pilier 2 : Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins**

1ère enveloppe 26M€ sur investissement courant en PDL déléguée (cf. réunion de concertation avec les fédérations du 02/12)

Mise en œuvre de la réforme tarification :

- Report SSR et psychiatrie au 01/01/2022
- Maintien de celle des urgences : 1^{er} janvier 2021
- DCE prévoit la constitution d'un comité régional d'allocation de ressources / voir dans quelles mesures s'articuler avec la CSOS

Mesure lits à la demande => appel à candidature en cours / ne pas hésiter à remobiliser les adhérents / remontée au 15/12 des projets (enveloppe de 2,9M€)

L'agence souhaite recueillir l'avis des fédérations sur l'inscription des Pays de la Loire dans l'expérimentation d'une dotation populationnelle en médecine:

⇒ FHF/FHP/FEHAP : favorables / ce sujet sera évoqué dans les différentes instances des fédérations la semaine prochaine

- **Pilier 3 : Simplifier les organisations et le quotidien des équipes**

La DGOS a réaffirmé que 9 décrets sont finalisés dont plusieurs sont actuellement en conseil d'Etat pour expertise

L'agence soutient le report de la publication des textes au début du 2^{ème} semestre 2021, délai de mise en œuvre de 18 mois à compter de la publication

Ordonnance du 18 novembre 2020 :

- Simplification de la contractualisation avec les ES :
- CPOM GHT ou privé avec même personne morale possible pour la prochaine vague
- Evaluation à mi-étape : l'agence associera les fédérations au format du dossier d'évaluation
- Recentrer le CPOM sur les objectifs stratégiques en lien avec le territoire et le PRS

- **Pilier 4 : Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers**

Hôpitaux de proximité poursuite des travaux avec consultant, restitution début février 2021

Psychiatrie/ santé mentale => renforcement CMP/CUMP sans attendre les moyens du SEGUR, AAP nationale en cours

SAS : 1 site retenu par le national (Loire Atlantique), 1 autre accompagné par l'agence (Sarthe), les 3 autres via des AMOA

Remarques/questions :

- Hop'en :=> référent : Bernard Geoffroy bernard.geffroy@ars.sante.fr
- FHP : Difficile d'avoir une vision globale avec les textes qui arrivent au coup par coup

Prochaine réunion : **Jeudi 17 décembre 2020 à 14h**
Sujets à faire remonter en amont

